

PARLER DU SUICIDE À QUELQU'UN PEUT L'INCITER À PASSER À L'ACTE...



En parler ne précipite pas le passage à l'acte. Il est important pour la personne qui souffre de mettre des mots sur sa souffrance et de trouver une écoute sans être jugée. En parler c'est permettre à l'autre de se sentir reconnu dans sa souffrance, de rompre son isolement.

LE SUICIDE EST UN CHOIX PERSONNEL À RESPECTER ...



La personne ne choisit pas de mourir mais de mettre un terme à ses souffrances.

LES PERSONNES QUI PARLENT DE SUICIDE NE LE FONT PAS...



Il faut toujours prendre au sérieux quelqu'un qui parle de suicide. On se suicide rarement sans avoir auparavant exprimé son désespoir et son mal être, de façon plus ou moins explicite.

IL/ELLE N'A PRIS QUE 10 CACHETS.... CEUX QUI VEULENT VRAIMENT MOURIR EMPLOIENT LES GRANDS FAUX MOYENS...



Toute tentative de suicide n'est jamais anodine et doit être prise au sérieux, c'est au moins un appel à l'aide. une alerte sur un mal-être. Il n'y a pas de lien entre la gravité de l'acte et ses motifs.

IL/ELLE VA MIEUX, SA TENTATIVE FAUX N'EST QU'UN MAUVAIS SOUVENIR. LE DANGER EST PASSÉ...

Les récidives se produisent, en majorité, dans les mois qui suivent le passage à l'acte, il faut donc rester vigilant et attentif.

Soins et soutien psychologique **GRATUIT ET OUVERT À TOUS**

Numéro

NATIONAL DE PRÉVENTION **DU SUICIDE**

(73/7 ET 24H/24 - GRATUIT)

Centre médico-psychologique adultes

Ploërmel 02 97 73 22 70 7 rue du Roi Arthur - Bât. Le Cloître Du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h30 (sur rendez-vous)

Malestroit 02 97 73 73 57

76 Bd de la Madeleine Du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h30 (sur rendez-vous)

Centre psychothérapique pour enfants et adolescents

Ploërmel 02 97 74 06 85

Rue Francis Mayer, Parc d'Activités de la Ronsouze

Maison des adolescents du Morbihan l

02 97 01 33 21

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h pour prendre rendez-vous. Permanence tous les mercredis de 9h à 17h exclusivement sur rendez-vous. **Ploërmel** : 1 rue du 12 juin 1944, dans les

locaux du centre médico-scolaire
Guer : 4 avenue du Générale de Gaulle,
dans les locaux de la Maison de l'Oust
Brocéliande

Association qui accompagne le deuil l

Échange et Partage Deuil/Deuil Jeunesse 02 97 67 54 76 - Bretagne

Ne restez pas seul-e!

Vous pouvez également trouver de l'aide auprès de votre médecin généraliste, de psychiatres et psychologues libéraux. de travailleurs sociaux, des services de santé au travail, des services scolaires, d'associations locales...







ne restez pas seul(e)!



MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS PRÉVENTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET DU SUICIDE

PLOËRMEL



FT I'FNSFMRIF DES MEMBRES DU COLLECTIF MISACO Mal-être, suicide...

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ.E.S!



Dans son parcours de vie, chacun peut être confronté à des idées noires ou suicidaires

La crise suicidaire, c'est lorsque la souffrance est tellement insoutenable qu'aucune autre issue ne semble possible.

On ne choisit pas de se donner la mort, on y est contraint lorsque la souffrance est si forte qu'elle nous empêche de voir que d'autres solutions peuvent s'offrir à nous.

LE MAL-ÊTRE ET LES PENSÉES **SUICIDAIRES NE SONT PAS** UNE FATALITÉ...



VOUS POUVEZ TROUVER DE L'AIDE!



DES SIGNES PEUVENT VOUS ALERTER!

Changements

Manifestations

DONS D'OBJETS PERSONNELS prise de risque excessive

LAISSER-ALLER

consultations répétées chez le médecin irritabilité inhabituelle

consommation abusive d'alcool de droques, de médicaments ABANDON D'ACTIVITÉ

Préoccupations morbides

LICENCIEMENT

difficultés financières, professionnelles

CONFLITS FAMILIAUX chômage, retraite

antécédents suicidaires maladie, deuil, pertes récentes

REPLI SUR SOI changements d'humeurs

découragement sentiment **d**'inutilité

EPUISEMENT ISOLEMENT anxiété accrue

«JE VEUX MOURIR» «je n'ai plus ma place ici» «je ne sers à rien» "vous serez bientôt débarrassés de moi **«JE NE VOUS EMBÈTERAI PLUS»**

Expressions + ou - directe

Que faire face à la **SOUFFRANCE?**



Je ne reste pas seul.e!

- J'en parle autour de moi : proches, amis, collègues, voisins...
- Des professionnels sont à mon écoute*

Un de mes proches souffre...

Je suis là :

- Je prends des nouvelles, je fais des activités avec lui/elle, je lui témoigne de l'attention...
- Je reconnais sa souffrance et j'écoute, sans juger, moraliser ou banaliser
- · Je partage mon inquiétude en toute transparence dans le respect de mes propres limites
- J'encourage la personne à en parler à des professionnels et je la soutiens dans ses démarches

Il peut être difficile d'aider seul-e quelqu'un qui va mal, les aides sont aussi destinées aux proches. Mieux vaut être soi-même entouré e pour pouvoir apporter l'aide la plus adaptée.

* Contacts disponibles au dos de ce document